



2^{DA} SESSIONE URDINARIA DI U 2024
RIUNIONE DI I 26 È 27 DI SETTEMBRE DI U 2024

2^{ÈME} SESSION ORDINAIRE DE 2024
RÉUNION DES 26 ET 27 SEPTEMBRE 2024

N° 2024/O2/047

Question orale déposée par le groupe « FA POPULU INSEME »

OBJET : FIEVRE CATARRHALE

Monsieur le Président du Conseil exécutif,

Comme vous le savez, la Corse fait face à une deuxième vague d'épidémie de fièvre catarrhale ovine. Cette épidémie a débuté précocement dès la fin du mois de mai, en raison de conditions météorologiques favorisant la prolifération des moucheron vecteurs du virus. Les sérotypes 4 et 8 sont les plus présents sur l'île, avec près d'une centaine de foyers répertoriés dans le Pumonti et le Cismonte. Si aucun chiffre officiel n'est communiqué, l'épidémie a déjà entraîné la mort de plusieurs milliers d'ovins, ce qui menace sérieusement la filière agricole insulaire.

La situation est d'autant plus inquiétante que le pic de l'épidémie est attendu à partir des pluies automnales, et elle pourrait perdurer jusqu'en décembre. Les éleveurs sont confrontés à des pertes économiques importantes, surtout en pleine période de mise bas. De plus, certains troupeaux subissent des avortements dus à la maladie, ce qui impacte aussi la production laitière.

Par ailleurs, un front épidémique plus virulent de sérotype 3 descend actuellement du nord de la France, et est présent également en Sardaigne, ajoutant des inquiétudes supplémentaires pour les éleveurs s'il devait arriver en Corse. L'épidémie est suivie de près, avec des analyses en cours pour surveiller l'évolution de la situation.

Pour les deux sérotypes présents aujourd'hui en Corse, le vaccin est considéré comme la seule solution efficace pour limiter la propagation. Des campagnes de vaccination massives, financées à 100% par l'ODARC, sont déjà en cours pour contenir la maladie et éviter de nouvelles pertes. Cependant, les éleveurs continuent

de réclamer un soutien plus important pour traverser cette crise sanitaire et économique.

Ainsi, Monsieur le Président du Conseil exécutif, quelle est précisément la situation en Corse et quelles sont les mesures mises en place par l'ODARC pour enrayer la maladie ? Comment peut-on soutenir efficacement les éleveurs qui y sont confrontés ?